



Synthèse régionale réalisée dans le cadre
du Chantier 7.1 du CPRDFOP,
« Prévention des ruptures de parcours
en formation initiale et accompagnement
des jeunes en situation de décrochage »

OBSERVATOIRE
DU DÉCROCHAGE
EN BRETAGNE

Les jeunes en situation de décrochage scolaire en Bretagne

Synthèse régionale annuelle 2019-2020

Partenaires mobilisés au titre des politiques de lutte contre le décrochage dans le cadre des instances de pilotage et de coordination animée par la région Bretagne.



Nous remercions **Michaël Brignon** coordinateur régional de la MLDS, **Sophie Raulet**, coordinatrice régionale de la MIJEC et **Isabelle Toussaint-Aymerich**, Cheffe par interim du Service Académique d'Information et d'Orientation et Correspondante Académique du Décrochage Scolaire, pour leur contribution à la partie 1 de la synthèse.

Glossaire

BEP	Brevet d'études professionnelles	PSAD	Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	RDS	Référent décrochage scolaire
CIO	Centre d'information et d'orientation	RP	Recensement de la population
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance	SAIO	Service académique d'information et d'orientation
DOM	Départements d'outre-mer	SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
ÉPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi	SEP	Section d'enseignement professionnel
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté	SIEI	Système interministériel d'échanges d'informations
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire	SIFPRO	Section d'initiation et de première formation professionnelle
IME	Institut médico-éducatif	SIPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire
JDC	Journée défense et citoyenneté		
LEGT	Lycée d'enseignement général et technologique		
LPO	Lycée polyvalent		
MIJEC	Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique		
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage scolaire		
NEET	Ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi (<i>Neither in Education, Employment or Training</i>)		
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse		

Nota bene

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de faciliter la lecture.

Sommaire

Prologue _____ 4

FICHE / Focus actualité Covid-19 : Quel impact de la crise sanitaire sur les données et résultats présentés dans cette publication ? _____ 5

Introduction _____ 6

FICHE / Un contexte régional favorable à la réussite scolaire _____ 7

PARTIE 1 / Mobilisation en amont du décrochage scolaire _____ 8

Paysage de la prévention du décrochage scolaire _____ 8

Lutte contre le risque de rupture : les publics accueillis par la MLDS et la MIJEC _____ 10

PARTIE 2 / Le repérage du décrochage scolaire en Bretagne _____ 13

Présentation du SIEI _____ 13

En 2019-2020, 7 103 jeunes potentiellement en décrochage scolaire en Bretagne _____ 14

Qui sont les jeunes bretons signalés par le SIEI ? _____ 16

**PARTIE 3 / Focus sur le travail des PSAD :
repérage, relance et nouvel accompagnement _____ 18**

Plus d'un tiers des décrocheurs était en formation ou en emploi _____ 18

Différentes formes de non-recours des jeunes ? _____ 21

FICHE / Rentrée 2020-2021 : mise en œuvre de l'obligation de formation _____ 22

Prologue

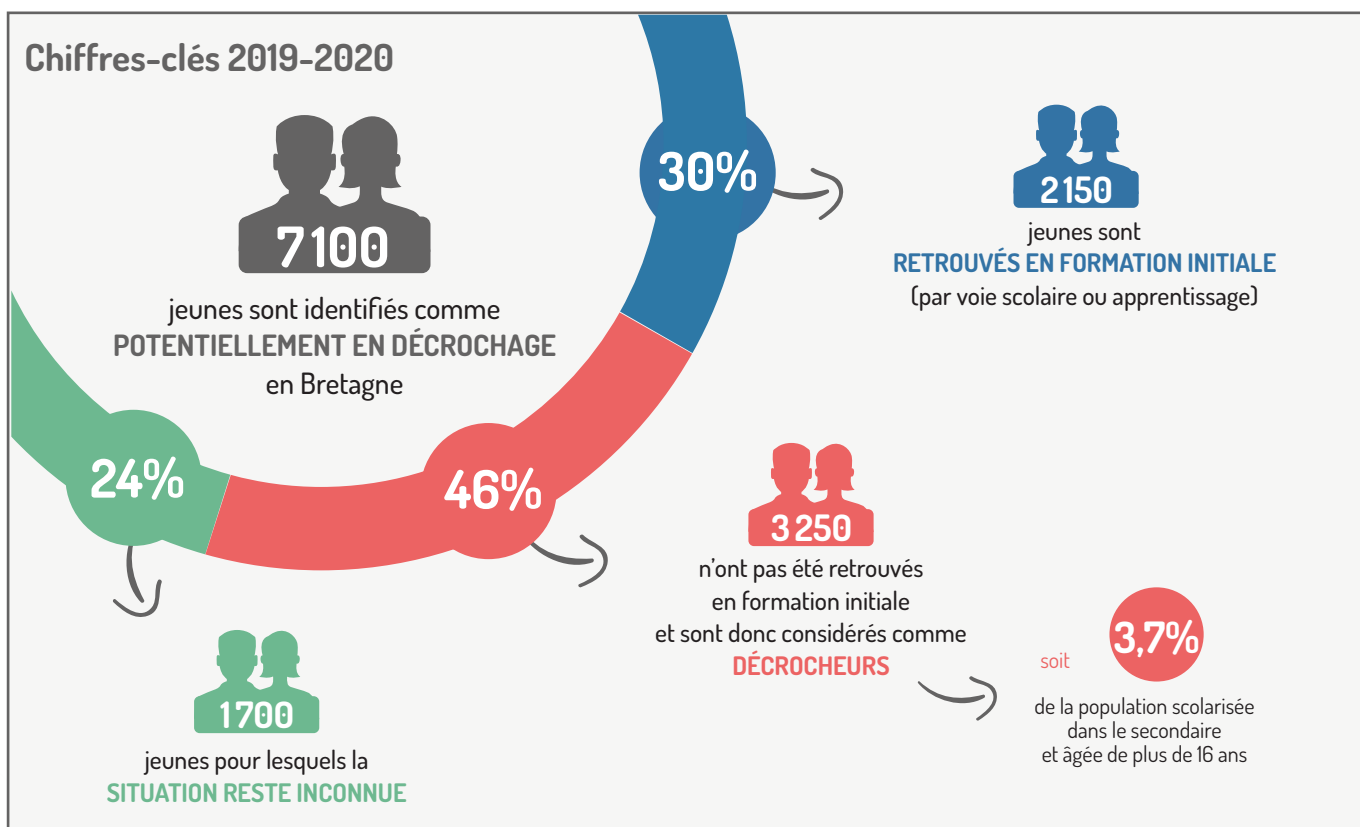
Dans un souci de mieux connaître le phénomène du décrochage scolaire en Bretagne et ainsi adapter les politiques publiques menées au titre de la lutte contre les ruptures de parcours en formation initiale, le Conseil régional de Bretagne a lancé avec l'appui du GREF Bretagne, un observatoire du décrochage scolaire. Il s'agit ainsi de mieux saisir l'évolution du phénomène dans le temps comme les caractéristiques des décrocheurs (genre, formation d'origine, propositions d'accompagnement, etc.)

La construction de cet observatoire s'est faite en étroite collaboration avec les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), chevilles ouvrières de la démarche, le Rectorat, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et l'Association régionale des missions locales.

Cette synthèse présente, pour la deuxième année consécutive, les éléments d'analyse issus des tableaux de suivi élaborés par les PSAD. Elle apporte un éclairage approfondi sur la lutte contre le décrochage scolaire en Bretagne. En complément de cette synthèse régionale, chaque PSAD est destinataire, deux fois par an, d'un point de situation à l'échelle de son territoire d'intervention.

La meilleure connaissance de la situation en Bretagne, consolidée par ces deux années d'observation régionale, constitue une base de travail essentielle pour les acteurs – régionaux et locaux – de la lutte contre le décrochage. Ce, particulièrement en cette année 2021 où il s'agit désormais d'atténuer et d'inverser les impacts de la crise pandémique par des stratégies territorialisées, en articulant prévention, intervention, remédiation.

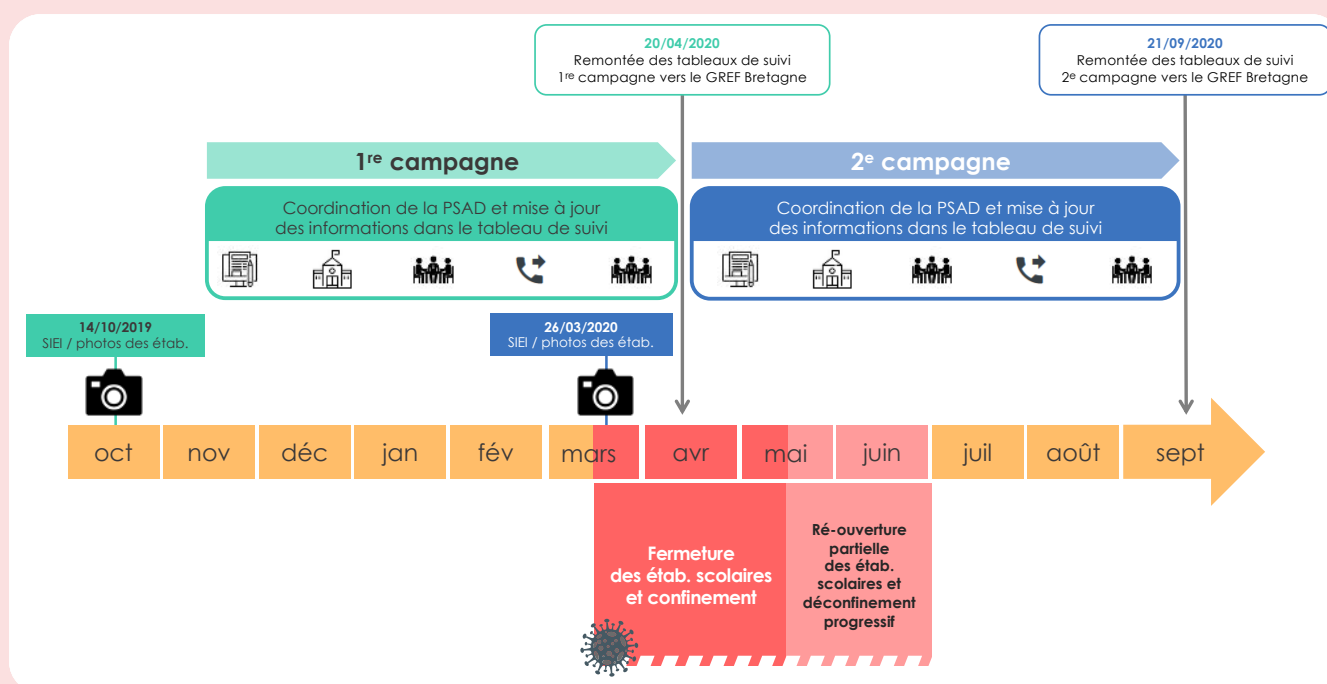
Les données territorialisées de l'Observatoire du décrochage en Bretagne tout comme le travail de cartographie des solutions, impulsé en 2020, dans le cadre de la feuille de route régionale, seront autant d'éléments à disposition des PSAD pour organiser des parcours individualisés et répondre aux problématiques de chaque jeune.



Focus actualité Covid-19 : Quel impact de la crise sanitaire sur les données et résultats présentés dans cette publication ?

Le premier semestre 2020 est marqué par les conséquences de la pandémie mondiale de Covid-19. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour l'endiguer : fermeture des établissements scolaires, confinement de la population, mise en télétravail et chômage partiel massifs, etc.

Calendrier des campagnes de repérage 2019-2020 et impact du confinement



Concrètement le nombre de jeunes signalés par le SIEI sur les campagnes de repérage de 2019-2020 (issu des photos SIEI, cf. schéma ci-dessus), n'a pas de lien avec la pandémie, ni la fermeture des établissements. Toutefois une **conséquence directe du confinement et de la fermeture des établissements scolaires est la difficulté pour quelques structures à faire remonter les données actualisées** au GREF Bretagne, du fait de la fermeture de leurs locaux et des conditions inédites de télétravail. **Pour autant, les informations actualisées de suivis recueillies concernent 96% des jeunes signalés par le SIEI.**

En d'autres termes, la comparaison entre les données 2018-2019 et les données 2019-2020 ne peut se faire sans tenir compte de ce contexte.

Introduction

Articulant les données scolaires et les données socio-économiques portant sur la région, la publication propose une **analyse du travail des PSAD sur l'année 2019-2020**. Cette nouvelle édition de la synthèse annuelle de l'observatoire du décrochage scolaire en Bretagne est **enrichie d'une nouvelle palette d'indicateurs portant sur la prévention du décrochage scolaire**.

Après avoir passé en revue les derniers indicateurs décrivant le contexte breton favorable à la réussite scolaire, ils font l'objet de la première partie de l'étude en s'appuyant sur les enquêtes et données des Centres d'information et d'orientation (CIO) d'une part, et de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et de la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (MIJEC), d'autre part. L'objectif est de prendre en compte ce travail durant le parcours de formation, dans les établissements publics et privés, avec les élèves, avec les équipes éducatives et pédagogiques, en amont du repérage des situations de décrochage scolaire.

La seconde partie aborde le **repérage des décrocheurs scolaires en Bretagne** et en précise les contours. Si les PSAD ont pour mission de suivre tous les jeunes qui n'étaient pas accompagnés, leur travail de repérage permet de mieux connaître les jeunes signalés par le SIEI.

La troisième partie se penche spécifiquement sur le **public des décrocheurs** repérés, au regard du genre, de la dernière classe suivie, ou encore du type d'établissement.

Un contexte régional favorable à la réussite scolaire

L'excellence scolaire des élèves bretons est une réalité et il est intéressant de noter les points saillants de l'académie.

La Bretagne se positionne systématiquement parmi les 3 premières académies, pour la réussite aux examens. La session 2019 ne fait pas exception : la région enregistre 93,9% de réussite au bac général, 88,4% au bac professionnel et 87,3% au CAP. Les 4 départements s'affichent tous au-dessus des taux de réussite nationaux, avec des écarts importants pour la voie professionnelle, que ce soit le bac professionnel ou le CAP.

Les profils des départements bretons restent stables

Territoires	Part de jeunes en difficulté de lecture	Taux de réussite au Bac général	Taux de réussite au Bac professionnel	Taux de réussite au CAP	Part des 25-34 ans diplômés du supérieur	Part des 20-24 ans sans diplôme	Taux de chômage parmi les 15-24 ans	Taux d'emploi parmi les 15-24 ans	Part des 15-24 ans NEET
Sources	JDC 2019	Rectorat de Rennes et DEPP, résultats définitifs, session 2019			Insee, RP, 2017				
Bretagne	9,8%	93,9%	88,4%	87,3%	43%	7,3%	25,1%	29,5%	13,8%
Côtes-d'Armor	12%	92,5%	88,9%	89,0%	37,8%	9,4%	25,5%	30,9%	14,9%
Finistère	9,8%	95,3%	87,5%	88,5%	42,2%	7,5%	26,6%	28,7%	14,4%
Ille-et-Vilaine	7,6%	93,6%	87,6%	86,2%	48%	5,8%	23,0%	29,2%	12,1%
Morbihan	9,2%	93,9%	90,1%	85,9%	39,3%	8,7%	26,7%	29,9%	15,4%
France (+DOM)	11,8%	91,1%	82,4%	84,5%	43%	10,2%	28,5%	28,8%	16,8%

Le point fort des Côtes-d'Armor réside dans les taux de réussite aux examens de la voie professionnelle. Par voie de conséquence, le taux d'emploi des 15-24 ans est le plus élevé des 4 départements bretons. Les deux points faibles concernent la part des jeunes en difficulté de lecture, au-dessus du résultat national, et la proportion de diplômés du supérieur qui est la plus faible de Bretagne. Toutefois, cela lui permet de rester en-deçà des 10,2% (moyenne nationale) de jeunes de 20 à 24 ans non diplômés.

Le Morbihan a un profil proche de celui du département costarmoricain avec toutefois une moindre proportion de jeunes en difficulté de lecture et une meilleure réussite au bac quelle que soit la filière.

Le Finistère enregistre la plus forte réussite au bac général, mais la part de diplômés du supérieur reste légèrement en dessous du taux national. Le taux d'emploi des 15-24 ans dans ce département est aussi le plus faible de Bretagne.

L'Ille-et-Vilaine cumule les bons résultats scolaires, tant en ce qui concerne les jeunes sans difficulté, que les diplômés du supérieur, et *in extenso* la part des 20-24 ans sans diplôme. Sa situation économique favorable insère positivement les jeunes, la part des NEET étant la plus faible de Bretagne.

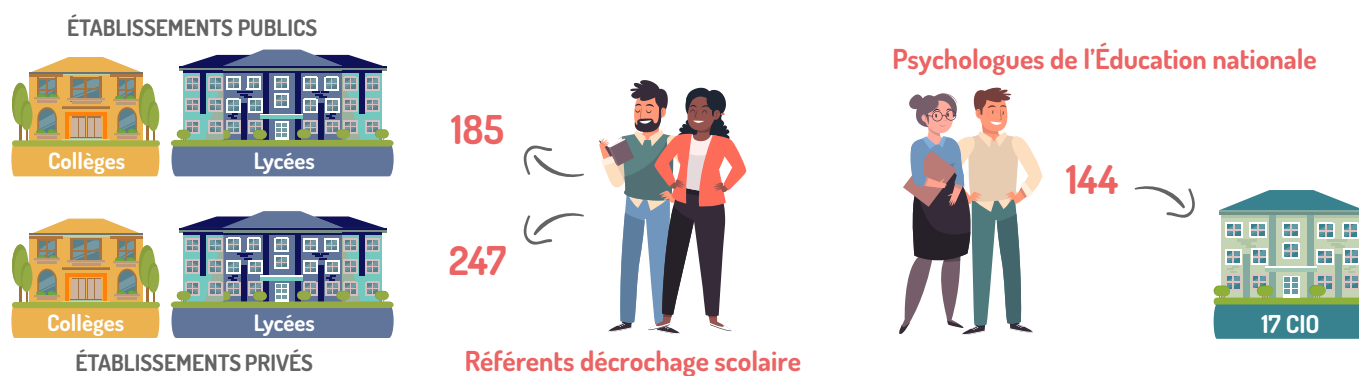
PARTIE 1 / Mobilisation en amont du décrochage scolaire

Dans toutes les académies, des actions sont mises en œuvre pour prévenir le décrochage. Si un panorama exhaustif de ces mesures ne peut être dressé, force est de constater que les équipes éducatives et pédagogiques sont mobilisées pour prévenir le décrochage scolaire et sécuriser les parcours de formation.

Les **référénts décrochage scolaire (RDS)**, nommés par les chefs d'établissements sont les interlocuteurs privilégiés des services en charge de la mission de lutte contre le décrochage scolaire et des différents partenaires qui contribuent à cette mission. S'il est prévu initialement que ces référents soient nommés dans les établissements à fort risque de décrochage scolaire, le déploiement de ces interlocuteurs est réel dans tous les lycées et couvre de plus en plus de collèges.

Les **psychologues de l'Éducation nationale** accueillent les jeunes et leur famille dans les CIO et se déplacent dans les établissements scolaires.

Les acteurs auprès des élèves



Sans pouvoir comparer *stricto sensu* les équipes mobilisées, on recense **32 animateurs-formateurs** côté MLDS et, côté MIJEC, **19 animateurs** (enseignants détachés à temps partiel), auxquels s'ajoutent des **intervenants extérieurs** (psychologues, conseillers en insertion, éducateurs).

L'observatoire du décrochage scolaire en Bretagne, en collaboration avec le Service académique d'information et d'orientation (SAIO), la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (MIJEC), propose de rassembler une gamme d'indicateurs évoquant le volet prévention-médiation-accueil en amont du décrochage scolaire et du suivi des PSAD. À partir de la rentrée 2020, les données de la MIJEC et la MLDS seront pleinement harmonisées pour être relayées dans le cadre de l'observatoire breton du décrochage scolaire.

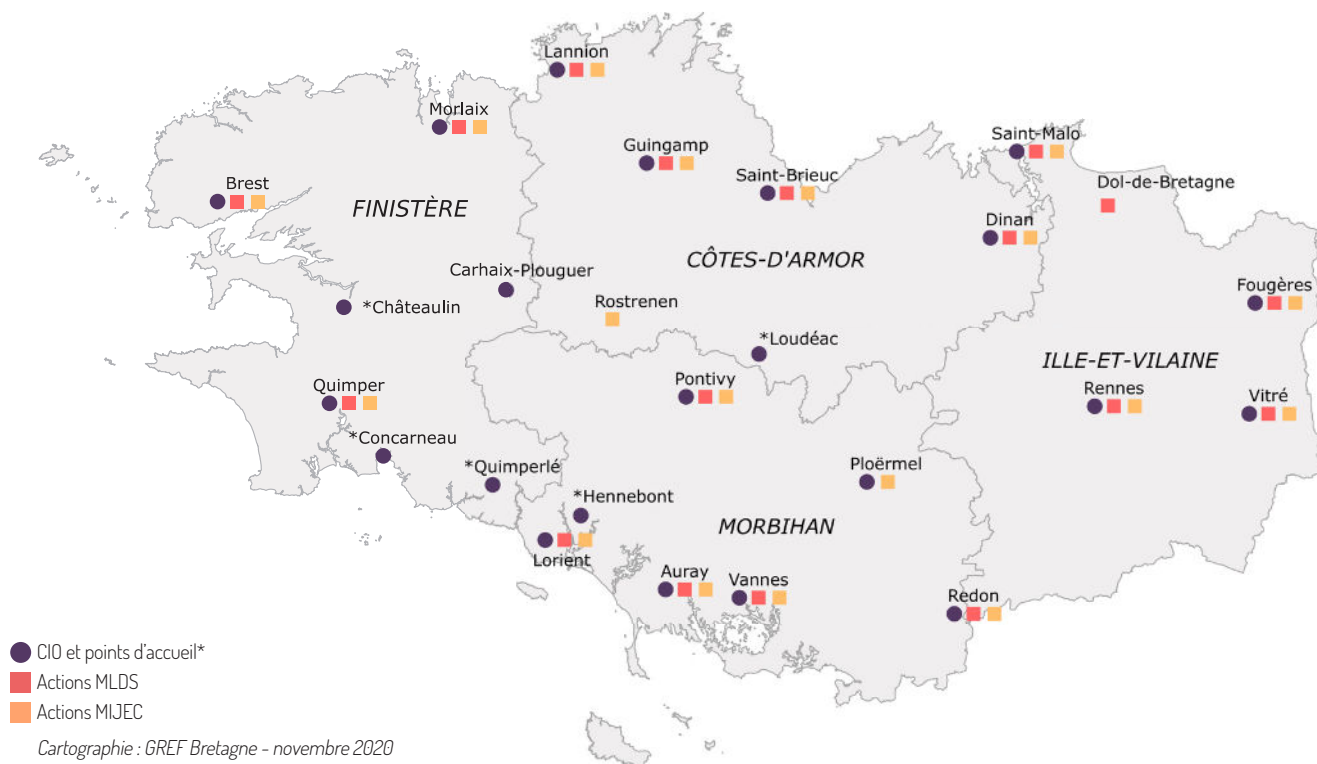
Les sources et leur millésime : MLDS : enquête nationale 2018-2019 ; MIJEC : tableau de suivi des équipes 2018-2019 ; CIO : BILAC et enquête auprès des CIO, 2018-2019 ; Effectifs scolarisés : SE3P

Paysage de la prévention du décrochage scolaire

La lutte contre le décrochage scolaire passe par une politique éducative pour la réussite éducative et la persévérance scolaire sur l'ensemble des territoires bretons. La carte suivante illustre cette volonté, en positionnant l'ensemble des CIO et de leurs points d'accueils, ainsi que les établissements de rattachement des actions MLDS et MIJEC.

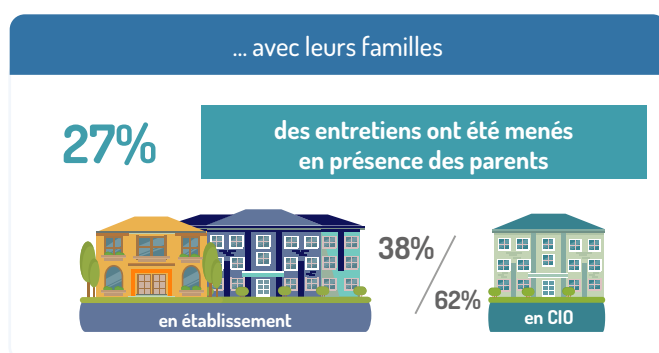
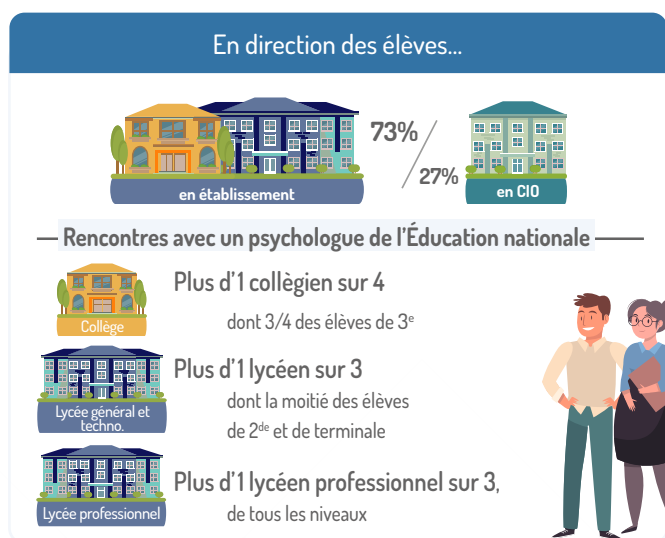
Les CIO et leurs points d'accueils, les actions MLDS et MIJEC sont présents sur l'ensemble du territoire breton avec toutefois une moindre empreinte dans le centre Bretagne : la MLDS est présente à Pontivy tandis que la MIJEC est présente à Rostrenen et Pontivy. Il est à préciser que quelle que soit la structure (CIO, MLDS, MIJEC), les équipes se déplacent auprès des élèves dans l'ensemble des établissements.

L'accueil en CIO et les actions de la MLDS et de la MIJEC en Bretagne



Les actions des CIO

Le rôle des CIO est d'accueillir tous les publics et, en priorité, les jeunes scolarisés et leur famille, d'informer sur les études et les formations professionnelles et de délivrer des conseils personnalisés. En 2018-2019, les psychologues de l'Éducation nationale ont réalisé 74 760 entretiens-conseils en Bretagne, dont 68 280 avec des jeunes scolarisés. Parmi les 6 480 entretiens-conseils menés avec des publics non scolaires, la grande majorité (5 120) étaient des jeunes de moins de 26 ans, dans le cadre d'un retour en formation ou en situation d'élèves allophones nouvellement arrivés.



Zoom sur les actions en lien avec la persévérance scolaire



Vers les élèves

17 990 entretiens avec des parents d'élèves
2 560 bilans psychologiques
940 ateliers collectifs

Vers les professionnels

6 870 concertations avec les équipes pédagogiques à propos d'un élève
560 actions menées avec la MLDS et les Groupes de prévention de décrochage scolaire (GPDS)



Lutte contre le risque de rupture : les publics accueillis par la MLDS et la MIJEC

Les missions et actions de la **MLDS** sont explicitées sur le site de l'académie bretonne : dans chaque bassin d'éducation et de formation, sous l'autorité des coordonnateurs, des animateurs-formateurs mettent au service des établissements et des réseaux « Formation Qualification Emploi » (FOQUALE) leurs compétences en matière de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation pour les accompagner dans la construction d'actions de prévention et de parcours adaptés. Ils sont également chargés de la coordination des actions spécifiques de la MLDS.

Une enquête est réalisée annuellement sur l'activité de la MLDS. Alimentée par les académies, elle permet de connaître le nombre de jeunes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de la MLDS et leur devenir après cet accompagnement.

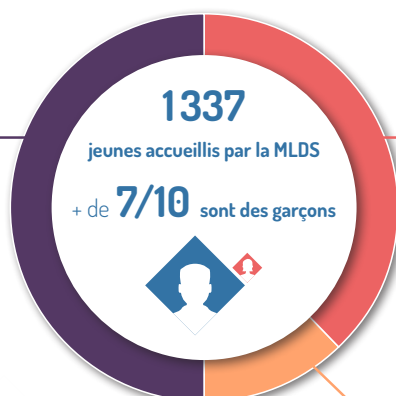
Les missions de la **MIJEC** s'inscrivent également dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire : de la prévention du décrochage scolaire, à l'accueil et l'accompagnement de jeunes sans solution, issus de l'Enseignement Catholique. Dans chacun des « bassins MIJEC », une équipe de formateurs (enseignants détachés à temps partiel) et d'intervenants extérieurs assurent le suivi des jeunes qui en ont besoin. Ces équipes animent le partenariat interne avec les établissements scolaires privés en créant des cellules de veille. Elles travaillent également étroitement avec chacune des PSAD bretonnes. Un rapport d'activité décrit annuellement les choix d'actions structurantes du réseau MIJEC et les caractéristiques des publics accueillis.

Au total, ce sont **2 820 jeunes** qui ont été accueillis/suivis par les équipes de la **MLDS** et de la **MIJEC** sur l'année 2018-2019 en Bretagne.

Les jeunes accueillis par la MLDS

50% étaient au collège

Principalement en 3^e générale
72% d'élèves allophones



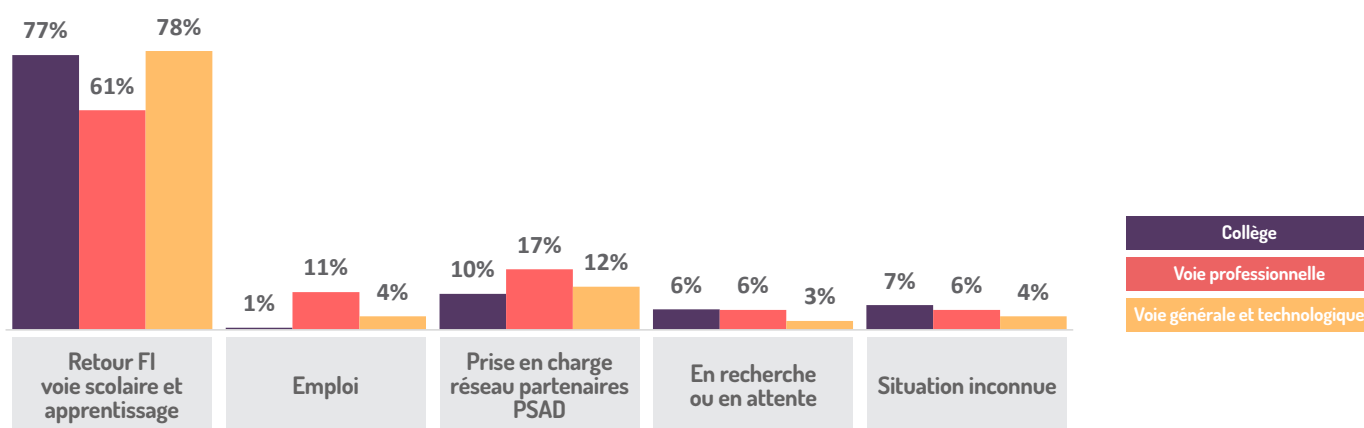
38% suivaient une filière professionnelle

Principalement en 2^{de} pro et en 1^{re} année de CAP
10% d'élèves allophones

12% étaient au lycée
(général ou technologique)

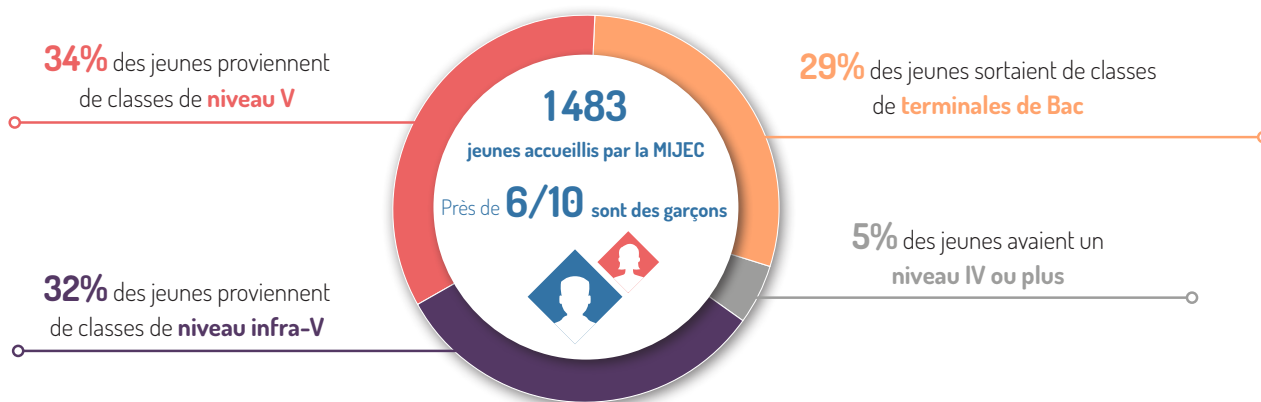
Principalement en 2^{de}
17% d'élèves allophones

Les informations sur le devenir des jeunes suivis par la MLDS illustrent la mission de prévention du décrochage puisque, dans la grande majorité des cas, le retour en formation initiale est favorisé, quelle que soit l'origine scolaire (cf. graphique ci-dessous). Si les jeunes en voie professionnelle trouvent également des solutions dans l'emploi (11%), le lien avec les partenaires extérieurs est une autre source de prise en charge des élèves suivis.



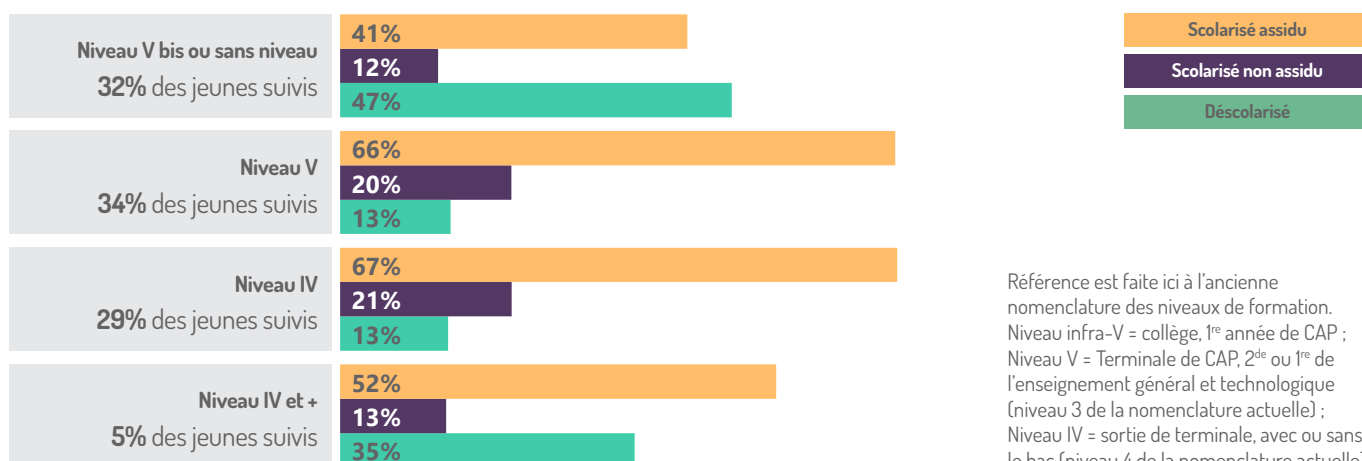
Une évolution marquée des publics accueillis par la MLDS est la part de jeunes élèves allophones nouvellement arrivés. Ces jeunes étaient peu ou pas scolarisés auparavant. Ils représentent 42% des jeunes suivis en 2018-2019.

Les jeunes accueillis par la MIJEC



Parmi les **1483 jeunes suivis par la MIJEC**, près de **6 sur 10 sont des garçons**. Les informations du rapport d'activité sont construites différemment des informations disponibles pour la MLDS et sont davantage orientées vers le type de suivi mis en place. Par ailleurs, l'origine scolaire des jeunes suivis est décrite par rapport au niveau de qualification et non par rapport aux filières d'enseignement. La comparaison stricte des suivis n'est donc pas possible.

La MIJEC met en place des suivis différents prenant en compte le rapport à l'assiduité vis-à-vis de la scolarité. Comme pour la MLDS, la majorité des actions mises en place relève de la prévention du décrochage scolaire et vise des jeunes scolarisés.



L'année 2018-2019 a vu la dynamique de prévention croître au sein du dispositif MIJEC en développant les cellules de veilles éducatives et le travail de proximité avec les établissements. Un point de vigilance est porté aux jeunes déscolarisés pour lesquels une sollicitation d'intervenants extérieurs (psychologues, conseillers en insertion, éducateurs) est de plus en plus fréquente, afin de les réinsérer dans le système scolaire.

Ce qu'il faut retenir

En 2018-2019, dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire, les psychologues de l'EN ont participé à **6 870 concertations avec les équipes pédagogiques des établissements** et à **près de 560 actions menées avec la MLDS et les Groupes de prévention de décrochage scolaire (GPDS)**. Plus de **2 800 jeunes** ont bénéficié d'un accueil ou d'un accompagnement dans le cadre de la MLDS ou de la MIJEC.

Cette mobilisation des acteurs se situe en amont des campagnes de repérage. Toutefois, un certain nombre de jeunes accueillis par la MLDS ou la MIJEC peuvent également être signalés comme potentiellement en décrochage lors des campagnes de repérage. Le suivi se fera alors aussi dans le cadre du travail des PSAD.



PARTIE 2 / Le repérage du décrochage scolaire en Bretagne

Le repérage du décrochage scolaire en Bretagne fait partie intégrante du système national de repérage organisé depuis 2011 dans le cadre du système interministériel d'échanges d'information (SIEI), et est placé sous la responsabilité conjointe du ministère de l'Éducation nationale et des présidents des Conseils régionaux depuis le 1^{er} janvier 2015.

La **définition du décrochage scolaire en Bretagne** a été précisée au sein du cadre de référence régional « *Pour une stratégie concertée en faveur des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme¹* » : **jeunes de 16 à 25 ans issus du second degré et n'ayant pas terminé leur formation, qu'ils possèdent ou non un premier diplôme ou une certification**. Cette non-restriction aux décrocheurs non diplômés est en accord avec l'instruction interministérielle sur la mise en œuvre de l'obligation de formation.

Afin d'assurer le suivi des jeunes présumés décrocheurs, les animateurs des 17 plateformes bretonnes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) mettent à jour un tableau de suivi co-construit et harmonisé sur le territoire régional. Les données analysées dans la suite de ce document sont issues de ces tableaux de suivi.

Présentation du SIEI

Afin d'identifier les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire, les PSAD s'appuient sur le SIEI qui repère des élèves remplissant 4 conditions simultanées :

- scolarisés lors de la dernière comparaison des bases informatisées ;
- n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits dans l'intervalle ou n'ayant pas obtenu un diplôme de niveau V ou IV ;
- non scolarisés ou non inscrits en apprentissage l'année scolaire en cours à la date du traitement SIEI ;
- ayant atteint l'âge de 16 ans à cette date.

La comparaison des bases informatisées permet le croisement d'informations entre les bases de données des établissements de formation initiale (publics, privés, agricoles, maritimes), celles des Missions locales et celles des centres de formation d'apprentis (pour retrouver les jeunes provenant des établissements de l'Éducation nationale et de l'Agriculture). Deux fois par an, **le SIEI établit une liste de jeunes non retrouvés potentiellement décrocheurs**.

Les limites du SIEI

Le périmètre du SIEI, sur les campagnes de repérage de l'année 2019-2020, est limité : il ne recense pas les apprentis ayant rompu leur contrat d'apprentissage. Il ne recoupe pas les bases des lycées militaires, ni celles de l'agence du service civique, des écoles de la deuxième chance et des centres EPIDE. Il n'est pas interconnecté avec le système d'information du ministère de la Défense, qui organise les Journées défense et citoyenneté (JDC). Enfin, il ne repère pas non plus les jeunes sortis de formation initiale et inscrits dans un dispositif de formation continue.

Par la mise en œuvre, dès la rentrée 2020, de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, des évolutions importantes sont attendues en termes d'ouverture des sources de repérage et de fréquences des campagnes de repérage SIEI.

1. Le cadre régional de référence a été adopté en session plénière du Conseil régional de Bretagne en octobre 2017. Il a été élaboré en concertation avec les autorités académiques, l'Association Régionale des Missions Locales et les responsables des PSAD. Il énonce notamment les orientations et les principes d'actions qui doivent être à l'œuvre dans les 17 PSAD bretonnes et précise les différentes fonctions constitutives de la coordination régionale.

En 2019-2020, 7103 jeunes potentiellement en décrochage scolaire en Bretagne

Au cours des 2 campagnes d'octobre 2019 et de mars 2020, 7103 jeunes étaient recensés comme potentiellement en décrochage scolaire par l'ensemble des PSAD bretonnes, dont 74% repérés lors de la première campagne.

Le travail de vérification de chaque situation, mené par les PSAD auprès de leurs partenaires et des établissements scolaires aboutit à la répartition suivante :

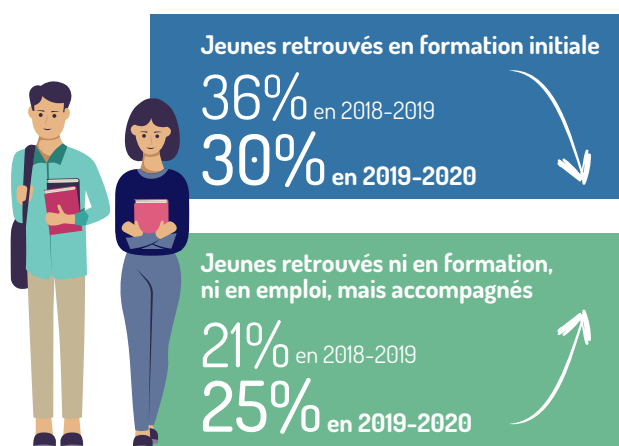
Situation des jeunes signalés par le SIEI	Nb jeunes	% des jeunes
Retrouvé en formation (initiale)	2152	30%
Décrocheur	3253	46%
<i>Dont Retrouvé en formation continue</i>	263	4%
<i>Retrouvé en emploi (y.c. serv. civ.)</i>	887	12%
<i>NEET accompagné (y.c. empêché)</i>	1806	25%
<i>Transfert vers une PSAD hors Bretagne</i>	17	<1%
<i>NEET sans accompagnement</i>	280	4%
Situation inconnue	1698	24%
Ensemble	7103	100%

À partir de ce travail de fiabilisation des PSAD, les jeunes retrouvés en formation initiale sont différenciés des décrocheurs et des situations inconnues.

30% des jeunes sont retrouvés en formation initiale, par voie scolaire, par apprentissage ou encore par correspondance. Ils ne sont de fait, pas décrocheurs.

3253 jeunes sont retrouvés en dehors d'un parcours de formation initiale, soit **46%**.

Ils ont donc décroché, mais leurs situations sont diverses : 25% ne sont ni en formation, ni en emploi mais accompagnés, 12% occupent un emploi, 4% des jeunes sont retrouvés en formation continue. Une petite partie des dossiers de décrocheurs est transférée dans des PSAD hors Bretagne. **4% des jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi, ni accompagnés**. Pour près d'un quart des jeunes signalés par le SIEI, la situation reste inconnue. Cette proportion reste stable.



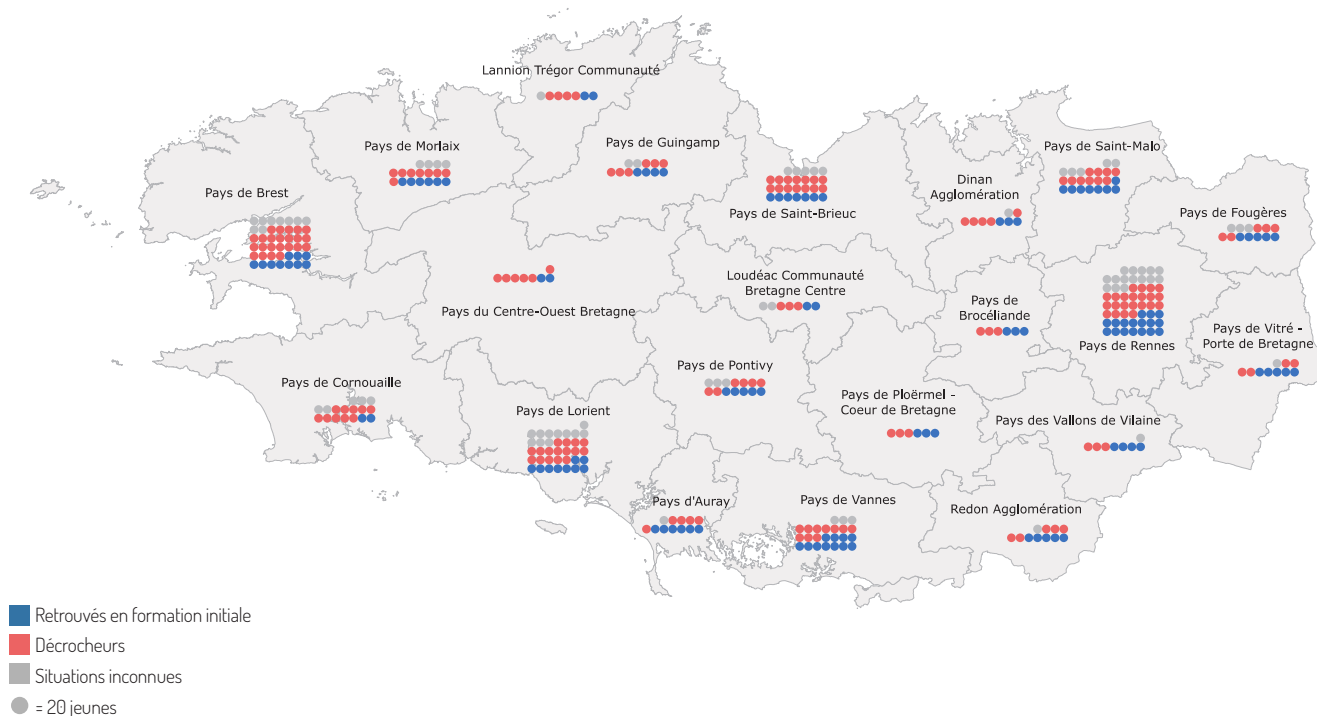
Les décrocheurs non diplômés

Le choix a été fait en Bretagne de suivre les décrocheurs même s'ils possédaient déjà un diplôme. C'est le cas de 9% d'entre eux. La définition nationale du décrocheur exclut ceux qui possédaient déjà un CAP, un BEP ou un bac. Dans ce cadre national, le nombre de décrocheurs non diplômés en Bretagne est de 2959, soit 42% des jeunes signalés par le SIEI.

2959 décrocheurs non diplômés

42% des jeunes signalés par le SIEI

La cartographie de la répartition des jeunes signalés par le SIEI, en fonction du dernier lieu de scolarité connu donne à voir les spécificités territoriales.



Calculs et cartographie : GREF Bretagne
 Champ : jeunes repérés par le SIEI dont l'établissement d'origine est identifié en Bretagne (7089).

Cartographier le décrochage : suivre le périmètre des PSAD ?

Certains établissements scolaires accueillent des élèves résidant en dehors du périmètre de la PSAD. Cela implique non seulement qu'une PSAD peut suivre des jeunes qui ne sont pas scolarisés dans son périmètre mais aussi que des établissements sont en relation avec plusieurs PSAD. Localiser le décrochage à la PSAD n'a donc pas toujours de sens. Il est préférable de cartographier le décrochage sur le dernier lieu de scolarisation connu. Le périmètre retenu pour la Bretagne est le pays.

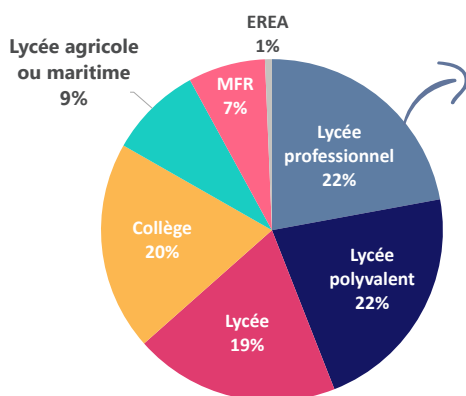
Situation des jeunes au dernier lieu de scolarité connu (Campagnes octobre 2019 et mars 2020)

Géographie du dernier établissement (pays)	Retrouvé en formation initiale		Décrocheur		Situation inconnue		Ensemble
	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	
Pays d'Auray	113	47%	99	42%	26	11%	238
Pays de Brest	188	23%	448	54%	192	23%	828
Pays de Brocéliande	42	39%	45	42%	21	19%	108
Loudéac Communauté Bretagne Centre	34	25%	60	44%	42	31%	136
Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne	43	41%	44	42%	18	17%	105
Pays du Centre-Ouest Bretagne	35	22%	103	65%	20	13%	158
Pays de Cornouaille	31	10%	199	62%	91	28%	321
Dinan Agglomération	47	28%	99	59%	22	13%	168
Pays de Fougères	90	35%	97	38%	71	28%	258
Pays de Guingamp	70	30%	106	45%	58	25%	234
Pays de Lorient	161	23%	318	45%	229	32%	708
Pays de Morlaix	110	31%	157	44%	90	25%	357
Pays de Pontivy	83	31%	108	40%	78	29%	269
Redon Agglomération	91	43%	93	44%	26	12%	210
Pays de Rennes	324	30%	422	39%	332	31%	1078
Pays de Saint-Brieuc	130	25%	268	52%	118	23%	516
Pays de Saint-Malo	158	35%	199	44%	91	20%	448
Lannion Trégor Communauté	37	28%	62	48%	31	24%	130
Pays des Vallons de Vilaine	67	47%	54	38%	22	15%	143
Pays de Vannes	213	44%	191	40%	75	16%	479
Pays de Vitré - Porte de Bretagne	82	42%	74	38%	41	21%	197

Le premier confinement et ses conséquences en termes de fermeture des établissements scolaires et des structures d'accueil a impacté les conditions d'actualisation des tableaux de suivis de certaines PSAD. Par conséquent, il n'est pas possible de comparer les situations entre 2018-2019 et 2019-2020 du fait de données manquantes sur certains territoires.

Qui sont les jeunes bretons signalés par le SIEI ?

2152 jeunes retrouvés en formation initiale



Type du dernier établissement connu*

Les 2 principales classes suivies / type d'étab.	% / type d'étab.	
Lycée professionnel	2 ^{de} Pro	25%
	1 ^{re} BAC Pro	18%
Lycée polyvalent	1 ^{re} BAC Pro	17%
	2 ^{de} Pro	16%
Lycée	2 ^{de} GT	36%
	Terminale générale	19%
Collège	Classe générale de collège	68%
	SEGPA	24%
Lycée agricole ou maritime	4 ^e -3 ^e de LP, MFR, Agri	28%
	2 ^{de} Pro	21%
Maison familiale rurale	4 ^e -3 ^e de LP, MFR, Agri	43%
	2 ^{de} Pro	18%

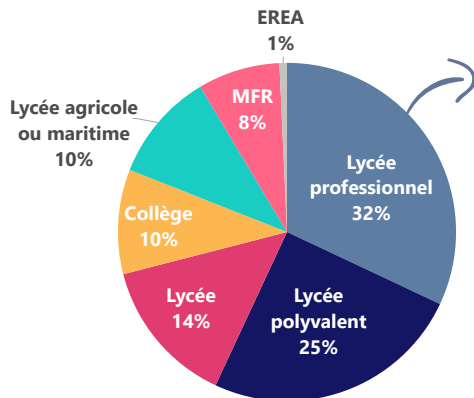
Note de lecture : Parmi les jeunes retrouvés en formation initiale qui étaient dans un lycée (19%), 36% étaient en 2^{de} GT.

* Les lycées préparent aux bacs généraux et technologiques ; les lycées professionnels préparent aux diplômes de la voie professionnelle (CAP, Bac professionnel) ; les lycées polyvalents rassemblent sous une même entité administrative un lycée et un lycée professionnel.

3 253 jeunes décrocheurs



41% 59%
Âge moyen 18,1 ans



Type du dernier établissement connu

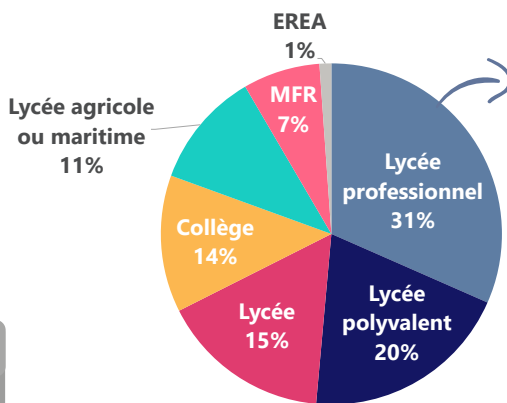
Les 2 principales classes suivies / type d'étab.	% / type d'étab.	
Lycée professionnel	Terminale BAC Pro	27%
	1 ^{re} BAC Pro	17%
Lycée polyvalent	Terminale BAC Pro	22%
	1 ^{re} BAC Pro	18%
Lycée	Terminale générale	29%
	Terminale technologique	22%
Collège	Classe de collège	47%
	SEGPA	18%
Lycée agricole ou maritime	Terminale Bac pro	32%
	1 ^{re} BAC Pro	18%
Maison familiale rurale	Terminale BAC Pro	35%
	1 ^{re} BAC Pro	17%

Note de lecture : Parmi les jeunes décrocheurs qui étaient dans un lycée polyvalent (25%), 22% étaient en Terminale de BAC Pro.

1 698 jeunes dont la situation reste inconnue



40% 60%
Âge moyen 18,0 ans



Type du dernier établissement connu

Les 2 principales classes suivies / type d'étab.	% / type d'étab.	
Lycée professionnel	Terminale BAC Pro	26%
	1 ^{re} BAC Pro	19%
Lycée polyvalent	Terminale BAC Pro	19%
	1 ^{re} BAC Pro	15%
Lycée	2 ^{de} GT	23%
	Terminale générale	21%
Collège	Classe de collège	73%
	SEGPA	12%
Lycée agricole ou maritime	2 ^{de} Pro	25%
	Terminale BAC Pro	24%
Maison familiale rurale	4 ^e -3 ^e de LP, MFR, Agri	34%
	Terminale BAC Pro	27%

Note de lecture : Parmi les jeunes en situation inconnue qui étaient dans un lycée professionnel (31%), 26% étaient en Terminale de BAC Pro.

Pourquoi des situations restent inconnues malgré le travail des PSAD ?

- > 31% des cas, des messages sont laissés sans réponse ;
- > 18% des cas, les coordonnées sont obsolètes ou manquantes.

Ce qu'il faut retenir

Parmi les 7100 jeunes signalés dans le SIEI durant les campagnes de 2019-2020, **46% sont décrocheurs**. Parmi ces jeunes, **la part des filles est de 41%**. En moyenne, le décrochage intervient à 18,1 ans.

Dans un tiers des cas, il a lieu en lycée professionnel, le plus souvent durant l'année terminale de bac professionnel. Parmi les décrocheurs, 9% d'entre eux détenaient auparavant un diplôme.

Pour **près d'un quart des jeunes signalés, la situation reste inconnue** en fin de campagne.

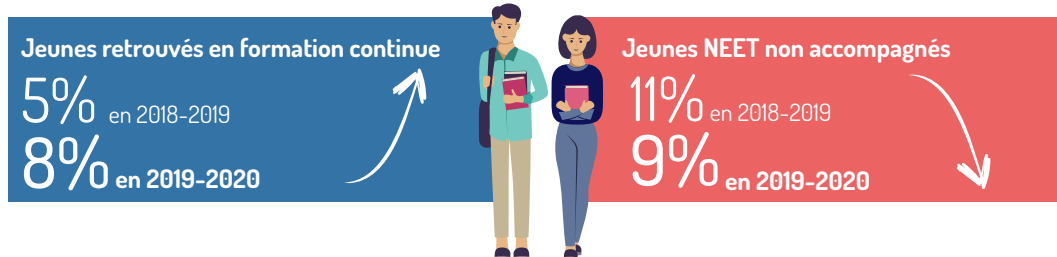


Partie 3 / Focus sur le travail des PSAD : repérage, relance et nouvel accompagnement

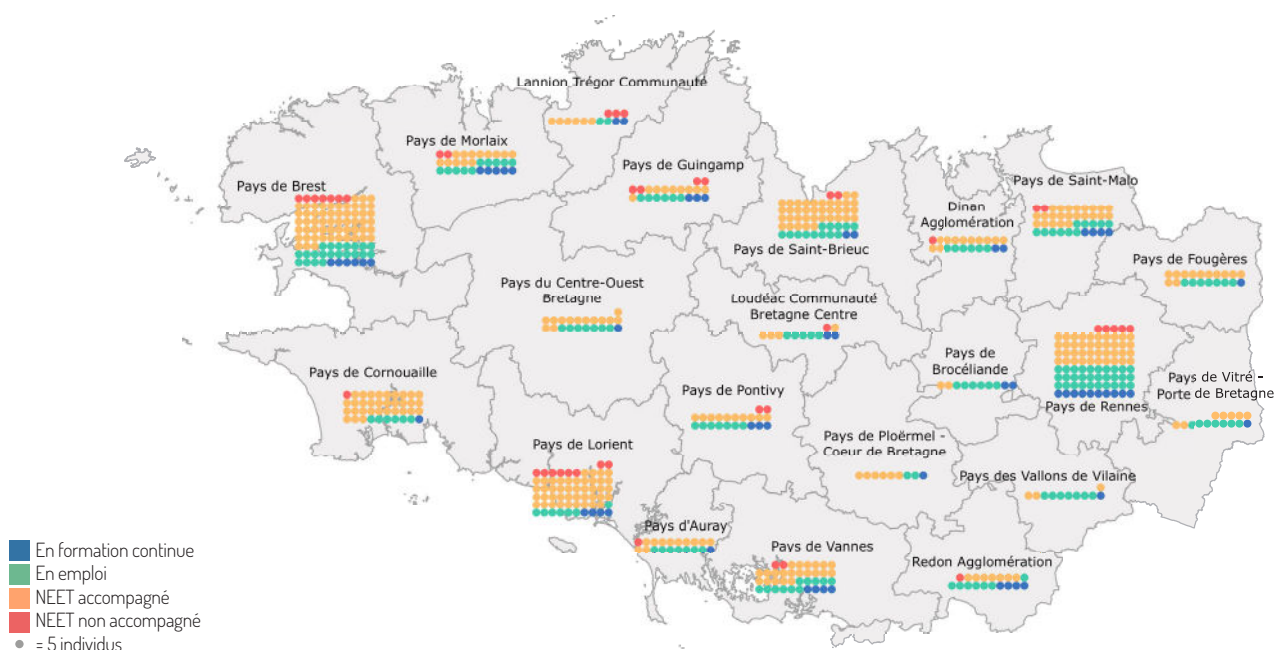
Plus d'un tiers des décrocheurs était en formation ou en emploi

Parmi les 3253 décrocheurs, 35% étaient stagiaires de la formation continue ou en emploi et 56% étaient déjà accompagnés par une institution (CIO, Mission locale, MLDS, MIJEC, Pôle emploi, PJJ, etc.). Enfin **9%**, soit **280 jeunes**, n'étaient ni en formation, ni en emploi, ni accompagnés : il s'agit du cœur de cible des PSAD.

Précision sur les situations des décrocheurs	Nb jeunes	% des jeunes
Retrouvé en formation continue	263	8%
Retrouvé en emploi (y.c. serv. civ.)	887	27%
NEET accompagné (y.c. empêché)	1806	56%
Transfert vers une PSAD hors Bretagne	17	<1%
NEET sans accompagnement	280	9%
Total général	3253	100%



Situation des décrocheurs au dernier lieu de scolarité connu (Campagnes octobre 2019 et mars 2020)



Calculs et cartographie : GREF Bretagne. Champ : jeunes décrocheurs dont l'établissement d'origine est identifié en Bretagne (3 229).

Situation des décrocheurs au dernier lieu de scolarité connu (Campagnes octobre 2019 et mars 2020)

Géographie du dernier établissement (pays)	Retrouvé en formation continue		Retrouvé en emploi (y. c. service civique)		NEET accompagné (y. c. empêché)		NEET sans accompagnement		Transfert PSAD hors Bretagne		Ensemble
	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	nb jeunes	%	
Pays d'Auray	<5		34	34%	55	56%	5	5%	<5		99
Pays de Brest	26	6%	104	23%	278	62%	39	9%	<5		448
Pays de Brocéliande	6	13%	27	60%	10	22%	<5				45
Loudéac Communauté Bretagne Centre	9	15%	25	42%	20	33%	6	10%			60
Pays de Plœrmel - Cœur de Bretagne	<5		10	23%	28	64%	<5				44
Pays du Centre-Ouest Bretagne	<5		34	33%	62	60%	<5		<5		103
Pays de Cornouaille	<5		28	14%	156	78%	13	7%	<5		199
Dinan Agglomération	10	10%	27	27%	54	55%	8	8%			99
Pays de Fougères	<5		33	34%	58	60%	<5				97
Pays de Guingamp	15	14%	26	25%	43	41%	22	21%			106
Pays de Lorient	20	6%	35	11%	211	66%	44	14%	8	3%	318
Pays de Morlaix	23	15%	49	31%	68	43%	16	10%	<5		157
Pays de Pontivy	11	10%	35	32%	49	45%	12	11%	<5		108
Redon Agglomération	19	20%	34	37%	33	35%	7	8%			93
Pays de Rennes	48	11%	147	35%	198	47%	29	7%			422
Pays de Saint-Brieuc	10	4%	61	23%	183	68%	12	4%	<5		268
Pays de Saint-Malo	16	8%	52	26%	114	57%	17	9%			199
Lannion Trégor Communauté	10	16%	9	15%	29	47%	14	23%			62
Pays des Vallons de Vilaine	5	9%	33	61%	13	24%	<5				54
Pays de Vannes	16	8%	52	27%	102	53%	20	10%	<5		191
Pays de Vitré - Porte de Bretagne	<5		31	42%	38	51%	<5				74

Champ : jeunes décrocheurs dont l'établissement est identifié en Bretagne (3246).

Note de lecture : Parmi les 448 décrocheurs qui étaient scolarisés dans le pays de Brest, 6% étaient retrouvés en formation continue, 23% en emploi et 62% avec un accompagnement en cours. 9% étaient sans emploi, ni formation, ni accompagnement en cours.

Sans comparer pays par pays, les résultats de 2019-2020 avec les résultats de 2018-2019, il est notable que la part de NEET sans accompagnement baisse dans tous les pays bretons. Les autres situations évoluent ensemble, comme « un réservoir de solutions » au sein de ces territoires. Lorsque, par rapport à 2018-2019, la part de formation continue ou d'emploi augmente en 2019-2020, celle des accompagnements diminue. Inversement, l'augmentation de cette dernière est associée à un moindre pourcentage de jeunes retrouvés en emploi ou en formation continue.

280 décrocheurs non accompagnés

cœur de cible des PSAD



40% 60%

198 entretiens ont été proposés

31% ont effectivement eu lieu avant la fin de la campagne

Âge moyen 18,1 ans

42% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies	% des jeunes
Terminale BAC pro	22%
2 ^{de} Pro	14%
1 ^{re} BAC pro	13%

les situations des autres décrocheurs

1806 NEET déjà accompagnés ou empêchés

56%



40% 60%

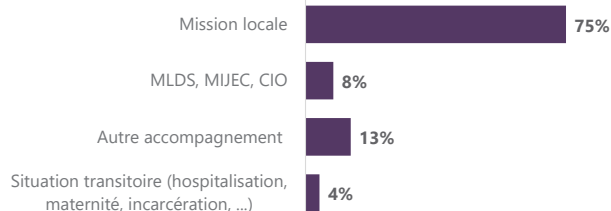
Dont 77 en situation transitoire

Âge moyen 17,7 ans

52% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies	% des jeunes
Terminale BAC pro	15%
1 ^{re} BAC pro	13%
2 ^{de} Pro	13%

Qui accompagne ?



887 décrocheurs retrouvés en emploi

27%



41% 59%

Dont 57 en service civique

11% ont - de 18 ans

Âge moyen 18,9 ans

Les principales classes suivies	% des jeunes
Terminale BAC pro	35%
1 ^{re} BAC pro	16%
Autre formation pro	12%

263 décrocheurs retrouvés en formation continue

8%



42% 58%

Âge moyen 18,0 ans

43% ont - de 18 ans

Les principales classes suivies	% des jeunes
Terminale BAC pro	15%
Suivi MLDS	14%
1 ^{re} BAC pro	13%

Différentes formes de non-recours des jeunes ?

Outre les 528 jeunes qui n'ont pas répondu aux différentes tentatives d'appels des PSAD, ces dernières peuvent également faire face à des refus explicites de prise en charge : 82 jeunes ont refusé expressément le rendez-vous proposé. Dans le cadre des rendez-vous acceptés, 35 jeunes ne se sont pas déplacés, après relance. Ces refus ou absences posent la question, non pas de l'accompagnement mais du temps nécessaire pour s'engager dans un processus de rattachage. Ce temps dépasse le délai imparti à chaque campagne biannuelle de repérage.

Ce qu'il faut retenir

Le repérage des décrocheurs donne à voir la pluralité de leurs situations sur le territoire breton. **La grande majorité des NEET repérés par les PSAD bretonnes était déjà accompagnée.** La voie de la formation continue était choisie par 8% des décrocheurs tandis que 27% avaient trouvé un emploi. La vie active est le choix des décrocheurs souvent plus âgés et sortant de terminale. Les décrocheurs ni en formation, ni en emploi mais nouvellement accompagnés par les PSAD sont plus jeunes. Comparativement à 2018-2019, la part des jeunes qui ont investi la formation continue (pré-qualifiante ou qualifiante) est passée de 5% à 8% des décrocheurs, tandis que **la part de NEET non accompagnés a baissé légèrement dans tous les territoires bretons.**



Rentrée 2020-2021 : mise en œuvre de l'obligation de formation

L'instauration de l'obligation de formation (Article 15 de la LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance) impose, dès la rentrée 2020-2021, de porter une attention particulière aux situations des jeunes de moins de 18 ans : « Cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement public ou privé, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle ».



Même si cette loi n'était pas en vigueur lors des campagnes 2019-2020, un aperçu de la situation des moins de 18 ans est possible à l'aune des indicateurs de l'obligation de formation, grâce aux tableaux de suivi des PSAD bretonnes. L'âge des jeunes est déterminé à la date de repérage, soit en octobre 2019 pour la première campagne et en mars 2020 pour la seconde campagne.

7100 jeunes de 16 à 25 ans

repérés par le SIEI comme potentiellement en situation de décrochage

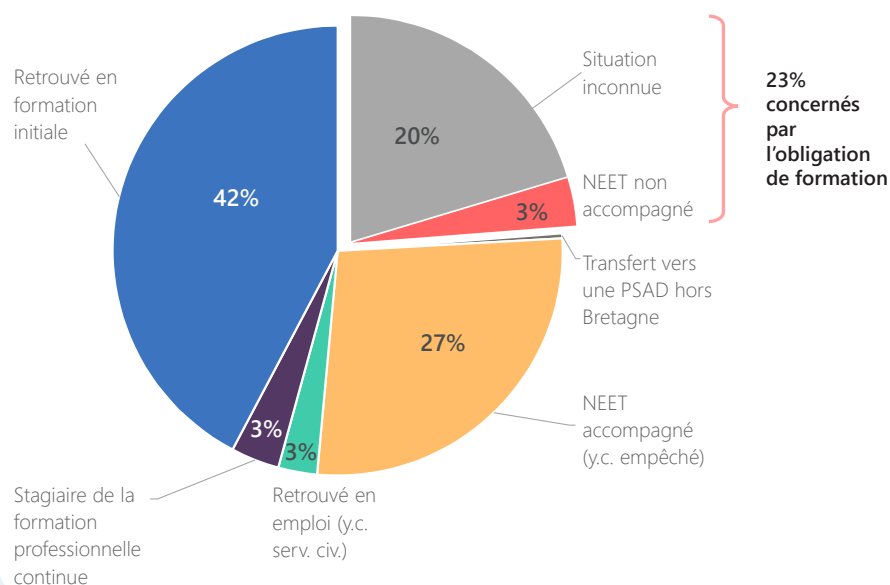
3430 sont âgés de 16 et 17 ans

48%

dans + de **3** cas sur **4**
l'obligation de formation est respectée

Répartition des jeunes de moins de 18 ans selon leur situation durant les campagnes de repérage 2019-2020

En comparaison, les autres jeunes, majeurs, suivis au cours de ces campagnes 2019-2020, sont plus souvent retrouvés en emploi (22%). De surcroît, la part des situations restant inconnues est plus importante (27%).



DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT
Nolwenn MELCHIOR (CRB)

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Freepik, 123RF

PUBLICATION

Janvier 2021

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com